

République Française
ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le LIEN BLEU

LA LETTRE DES COMPAGNONS
DU VAL-DE-MARNE



LILLE
HONDSCHOOTE
WATTIGNIES
ARLON
GOURTRAI
TOURCOING
WISSEMBOURG
MAESTRICHT
ALDENHOVEN
LANDAU
NEUWIED
RASTADT
ETLINGEN
NERESHEIM
BAMBERG
AMBERG
FRIEDBERG

BIBERACH
ALTENKIRCHEN
SCHLIENGEN
KEHL
ENGEN
MOESKIRCH
HOCHSTETT

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	Page 3
NOUVELLES OFFICIELLES	Page 4
LA SECTION EN MOUVEMENT	Page 5
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE 2022	Pages 6 à 7
JEANNE CRISTOFINI	Pages 8 à 9
LE CONGRÈS DE NANCY	Page 10
LE CONGRÈS DE NANCY - LE GÉNÉRAL DE VILLIERS.	Pages 11 à 15
REMISE DES PRIX NATIONAUX	Pages 16 à 17
LES ACTIVITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE CRÉTEIL	Pages 18 à 19
VISITES	Page 20
LE REPAS DE SAINT-MAUR	Page 21
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL.	Pages 22 à 23
LES DÉLÉGUÉS LOCAUX	Pages 24 à 26
NOUVEAUX ADHÉRENTS	Page 27
NOS PEINES	Page 27
NOMINATIONS ET PROMOTIONS	Pages 28 à 29
ACCÈS AU SITE WEB ET PAGES LINKEDIN, FACEBOOK. ...	Pages 30 à 31
ANMONM À LA LUMIÈRE DE L'HISTOIRE	Pages 32 à 39

Directeur de rédaction et de publication : Patrick Lemarchand – anmonm@lemarchand.eu

Rédacteurs : A.Fillion, C.Gascard, S.Gonnet, P.Lemarchand, M.Terdjman

Conception & Réalisation : M.Terdjman

Crédits photos : P.Lemarchand, H.Pilet, M.Terdjman,

Imprimerie : Helloprint.fr

Édito du Président

Notre association à 50 ans, cet anniversaire a été célébré lors de notre congrès qui s'est tenu à Nancy, admirablement organisé par nos compagnons de la section de Meurthe et Moselle. Vous trouverez, dans cette lettre N° 107, quelques photos de l'événement et un résumé du discours du général DE VILLIERS.



Notre section est un peu plus jeune car elle a été créée le 18 décembre 1976 lors d'une assemblée générale qui s'est tenue à Maisons-Alfort.

Le Colonel Maurice LEFEBVRE fut le premier président de la section. Se sont succédé ensuite Le Colonel MIKHAIESCO, Olivier ZANG, Alain LE CLECH et Chantal COLIN.

C'est donc cette année du 50^{ème} anniversaire de notre association que je fus élu président de notre section, le 13 juin dernier. Comme je vous l'ai mentionné dans ma lettre aux adhérents suivant mon élection, je rends hommage à tous mes prédécesseurs et je m'engage à continuer leur action.

Mais le challenge est loin d'être gagné car de nombreux nuages viennent obscurcir l'horizon. Nous avons d'abord eu ces deux années de crise sanitaire, puis la baisse de nos effectifs qui perdure probablement aggravée par le COVID 19, mais pas seulement. En effet, les nouveaux nommés dans l'Ordre étant toujours en activité professionnelle hésitent à adhérer, considérant qu'ils le feront plus tard ce qui ne compense pas, en nombre, la perte de nos compagnons les plus anciens.

Ce problème n'est pas limité au Val-de-Marne, et inquiète l'ensemble de nos sections. Le Conseil d'Administration national a pris les choses en mains en lançant une opération appelée « Grenelle des effectifs ». Ce Grenelle permettra, après concertation avec les sections, de préparer un ensemble de bonnes pratiques à mettre à la disposition de leurs présidents-

Dans cette lettre, vous trouverez une description sommaire du site du Val-de-Marne que je vous invite à consulter et à présenter à votre entourage.

De façon à rendre l'appartenance à notre association plus attrayante, nous avons mis en place, depuis peu, avec nos amis de la SMLH, un partage de nos activités culturelles. Nous pouvons déjà constater, avec satisfaction, que ces échanges sont bien appréciés.

Nous avons récemment lancé, parmi vous, une campagne de recherche de vos expertises et vos disponibilités de façon à engager plus de compagnons dans notre organisation (Déjeuners débats, visites d'entreprises, etc.). Nous invitons chacun d'entre vous à y répondre sans attendre.

Nous nous tournons encore plus vers les jeunes, par un renforcement de nos relations avec les associations ad-hoc : Éducation nationale, Classes de défense, Croix-Rouge, Jeunes sapeurs-pompiers, Apprentis d'Auteuil, Conseil des enfants dans les municipalités de notre département.

A titre d'exemple, nous allons signer prochainement, avec Madame la Directrice Académique de Créteil, la déclinaison départementale de la convention signée au niveau national avec le ministère de l'Éducation nationale. Plusieurs prix seront décernés chaque année : Civisme, Éducation citoyenne, Engagement citoyen.

Nous nous rapprochons également des associations en relation avec la Mémoire telles que le Souvenir Français, l'ONAC-VG et les associations d'anciens combattants avec lesquelles nous pourrions organiser un prix de l'initiative mémorielle.

Nous n'oublions pas nos anciens et nos actions d'entraide qui permettent de garder un contact continu. Tout ceci est possible et sera possible avec une équipe renforcée que constitue notre comité dont vous trouverez la constitution dans cette lettre.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle et à vous souhaiter de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Patrick Lemarchand

Nouvelles Officielles



Patrick LEMARCHAND

a été nommé à la présidence de la Commission Nationale de l'Informatique et devient également membre de la Commission Nationale de la Communication



Ville de Joinville-Le-Pont

Remise, le 09 décembre 2022, par la Ville de Joinville-Le-Pont, du drapeau de l'ANMONM94



Michel TERDJMAN

devient coordinateur technique du Site internet national et participe au Groupe de Travail « Site Internet » de la Commission nationale de la communication.

Prochain Interview



O l i v i e r S C H I L L E R



Notre compagnon Olivier SCHILLER a été nommé Chevalier de l'ordre national du Mérite en 2021. Il dirige SEPTODONT, une entreprise de taille intermédiaire (ETI) familiale française, basée dans le Val-de-Marne. Leader mondial sur son marché, le groupe est un acteur industriel majeur dans le domaine de la médecine dentaire en France et à l'international. SEPTODONT compte 1 900 collaborateurs dans le monde, dont 850 en France. En 2021, la société a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 300 millions d'euros dont plus de 90% à l'international

■ Par Sylvie GONNET

La Section en mouvement ...

. Un nouveau drapeau à Joinville-Le-Pont

Ce mercredi 09 novembre à 18h30, cérémonie pour l'anniversaire de la mort du Général de GAULLE sur l'esplanade de l'hôtel de ville de Joinville le Pont. À cette occasion l'adjointe au Maire, chargée de la mémoire et des anciens combattants, nous remet le drapeau offert par la municipalité de Joinville. Claude GASCARD représentant le Président de l'ANMONM du Val-de-Marne, reçoit le drapeau des mains de Chantal COLIN puis le transmet à François JACQUET délégué pour la ville de Joinville.



. Un nouveau titre pour la lettre des Compagnons

Le LIEN BLEU


La Lettre des Compagnons du Val-de-Marne

. Une nouvelle approche des Compagnons

Message aux Compagnons

Vous avez certainement remarqué le nouveau titre de cette lettre : La lettre des compagnons – Le lien. Ceci est la première marque d'un nouvel élan dans notre effort de communication envers les compagnons. Cet élan se traduira avec la prochaine lettre par une évolution de la présentation.

Vous avez reçu récemment, de la part de notre Président, un questionnaire qui par l'analyse de vos réponses permettra au comité de mieux vous connaître personnellement et de déterminer, en fonction de vos expériences et de vos disponibilités, comment vous pourriez nous aider dans l'animation de notre section du Val de Marne. Vous avez déjà été nombreux à répondre et nous encourageons les autres compagnons à le faire sans tarder.



ANMONM
Association nationale
des membres
de l'Ordre national du Mérite
Section Val de Marne

Le Président

À La Varenne Saint Hilaire le 02 novembre 2022

Chers Compagnons,

Dans ma lettre du 16 juin dernier, j'écrivais notamment : « Notre association fête ses 50 ans. Nous donnons tout pour que ses effectifs croissent et qu'elle prospère. Nos actions locales vers les nouveaux nommés et promus, ainsi que pour la jeunesse seront en parfaite adéquation avec la feuille de route nationale récemment éditée. »

Dans le cadre des diverses orientations de cette feuille de route, notre section privilégie l'engagement des jeunes, la fidélisation des adhérents mais aussi la recherche d'adhésions. Elle se veut être une courroie de transmission entre les générations.

Pour ce faire, plusieurs objectifs sont envisagés et doivent être déclinés :

- Mettre le Compagnon au sein du dispositif
- Favoriser son engagement
- Être fier de redonner ce que l'on a reçu
- Soutenir la notion de mémoire, la pratique du souvenir
- Permettre aux nouveaux décorés de s'engager dans l'Ordre national du Mérite
- Intégrer les jeunes générations dans la réflexion de l'engagement, de la Citoyenneté et du Civisme
- Cultiver l'exemplarité.

Pour concrétiser ce projet ambitieux, nous avons besoin de vous.

Nous souhaitons d'abord mieux vous connaître. Vous avez certainement de multiples motifs de vous intégrer dans ce dispositif.


Vous avez peut-être envie de parler de vos engagements associatifs, sportifs... Vous souhaitez faire partager à votre vécu pour les accompagner.

Par ailleurs, pour avancer et amplifier notre action, nous sommes en y associant le plus grand nombre de Compagnons. Nous dans cette vaste tâche qui ne vous prendra que peu de temps.

Faites-vous connaître en remplissant le questionnaire ci-joint pour vous permettre de vous exprimer : interview, de participer à un (des) groupe(s) de travail.

Merci pour votre réponse.

Bien cordialement



Patrick LEMARCHAND
Président de l'ANMONM 94
Administrateur National

Cher Compagnon,

Vous avez été nommé par vos Peux. Votre nom a été inscrit au Journal Officiel de la République Française.

Vous êtes l'honneur d'être décoré dans l'Ordre National du Mérite.

Aux yeux de vos proches, de vos voisins, de tout d'autres dans des jours, vous représentez un exemple.

Vous souhaitez faire partager à vos compagnons et aux jeunes générations par les accompagner. Nous avons en ce qui concerne ce questionnaire à répondre.

NOM : _____ Prénom : _____

N° d'adhésion (O.M.) : _____ Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Tel : _____

Métier : _____

Catégorie : _____

Profession : _____ Retraité (O.S.) : NON

Aviez-vous déjà plusieurs médailles ? (O.S.) : NON

Si oui lesquelles ? _____

Autres activités (sportives, associatives, sportives) : _____

► Je suis disponible à faire connaître mes expériences, mes pratiques, mes autres activités, à mes compagnons ainsi que mes générations de jeunes :

- d'un entretien diffusé dans la lettre des Compagnons (O.S.) : NON
- de classe (O.S.) : NON
- de conférences (O.S.) : NON
- de réunions (O.S.) : NON
- de tables (ou de repas) (O.S.) : NON
- autres : _____

► Je suis disponible pour participer à des groupes de travail pour avancer et amplifier l'action de l'ANMONM : (O.S.) : NON

Précisions sur ma disponibilité : _____

A retourner à : Sônia GONNET
22 rue de Coligny
94000 CRETEIL
01 47 00 01 00

Assemblée Générale Départementale 2022 (exercice 2021)

Notre Assemblée générale s'est tenue lundi 13 juin à la Maison des Associations à Joinville-le-Pont.

M. Lucien DELESALLE, vice-président national de l'ANMONM et président de la commission nationale d'éthique représentait le président national, Patrick SANDEVOIR.

Notre compagnon, le général Jean-Dominique CARON représentait le général GUILLAMO, président de la SMLH 94.

Près de 150 compagnons, avec droit de vote, étaient présents ou représentés.

Chantal COLIN, présidente, rendait hommage à nos Compagnons disparus depuis notre dernière assemblée générale. Elle associait à cet hommage notre Compagnon, Jeanne CRISTOFINI qui nous a quittés le 6 juin, dans sa 103^{ème} année. Olivier ZANG saluait également la mémoire de cette grande dame.

Après une intervention de M. Olivier DOSNE, maire de Joinville-le-Pont, l'Assemblée Générale passait à l'examen de l'ordre du jour :

- Rapport moral du Secrétaire
- Rapport des activités de la Section
- Rapport sur l'activité des délégués locaux
- Rapport de l'activité d'entraide
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Vérificateur aux comptes
- Votes divers (Rapport moral, Rapport financier, Quitus au Comité)
- Constitution du bureau de vote et élection du tiers sortant
- Proclamation du résultat des élections
- Élection du Vérificateur aux comptes
- Délégués de la section à l'AG Nationale à Paris le 24 juin à Nancy (rappel)
- Questions diverses

Clôture de l'Assemblée générale

Mmes Nadine MIRAULT et Odile NÉEL, MM. Alain FILLION, Bernard LOTH et Michel TERDJMAN ont été élus ou réélus au Comité

Bernard LOTH a été réélu vérificateur aux comptes.

Le procès-verbal de cette AG est disponible en téléchargement sur le site anmonm.org section 94 (dans l'espace membres).

A l'issue de l'Assemblée générale, Chantal COLIN remettait le prix du Civisme pour la jeunesse à Alexis LECOCQ-CHARLES.

Remise du prix du Civisme pour la jeunesse à Alexis LECOCQ-CHARLES



Entré à la Croix-Rouge française en novembre 2017 à l'âge de 10 ans à Maisons-Alfort, Alexis LECOCQ-CHARLES a passé son brevet de secouriste à 11 ans.

Ne pouvant effectuer des missions sur la voie publique en raison de son jeune âge, il participe à des missions de représentation lors des cérémonies commémoratives nationales ou associatives aux côtés des élus et a rejoint en 2021, le détachement des porte-drapeaux de la Croix-Rouge du Val-de-Marne.

En novembre 2020, il décide de mettre en place un projet intitulé « boîtes à chaussures solidaires » pour les plus démunis.

Ces boîtes contenant des produits d'hygiène, vêtements... sont ensuite mises à la disposition de la Croix-Rouge du Val-de-Marne qui assure la distribution auprès des plus démunis.

Chantal COLIN lui remettait son prix et un livre sur les véhicules de la Croix Rouge. Un chèque-cadeau lui sera remis ultérieurement.

La réunion s'est terminée autour du verre de l'Amitié.



J E A N N E C R I S T O F I N I

Chevalier de l'ordre national du Mérite - mai 1983

Jeanne CRISTOFINI nous a quittés le 6 juin dernier dans sa 103^{ème} année. Lors de ses obsèques à Saint-Maur, Olivier ZANG, président honoraire a tenu à lui rendre un bel hommage :

 Jeanne CRISTOFINI a été nommée chevalier de l'ordre national du mérite en mai 1983.

Elle adhère immédiatement à l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite.

Très vite Jeanne, élue au comité de la section du Val-de-Marne, est devenue indispensable au jeune président que j'étais et c'est grâce à elle que j'ai pu assumer mes fonctions de président de la section en parallèle avec mes activités professionnelles.

Toujours disponible pour représenter la section partout où cela était utile.

Toujours discrète, j'ai dû lui imposer d'accepter le poste de vice-président qu'exigeaient ses activités de représentations.



Au revoir Jeanne, vous resterez pour tous ceux qui vous ont connu un modèle.

Son activité inlassable faisait merveille dans le domaine des relations sociales et l'entraide.

C'est elle qui a mis en place, entre autres, la carte d'anniversaire adressée à nos compagnons les plus âgés, carte très appréciée.

C'est elle qui parlait avec tendresse de ses petits vieux qui avaient parfois 15 ou 20 ans de moins qu'elle.

Par la qualité des contacts qu'elle avait avec les nouveaux nommés ou promus, elle joua un rôle important dans le recrutement d'adhérents à l'occasion de la remise, à son domicile, des brevets de l'ordre.

Je ne peux terminer ces quelques mots sans évoquer le travail important que représentait la tenue à jour du fichier des adhérents.

Au revoir Jeanne, vous resterez pour tous ceux qui vous ont connu un modèle.

Nous serons avec vous par la pensée lors de votre inhumation au cimetière de la Maison d'Éducation de la légion d'Honneur, heureux de savoir que vous reposerez selon vos désirs¹. ”

¹ Jeanne repose à Saint-Denis, au cimetière de la Maison d'Education de la Légion d'Honneur, à l'ombre de la tombe de Mme MEUNIER qui a veillé sur elle à Saint-Denis pendant les années de guerre.

Michel TERDJMAN et moi-même ne pouvons que confirmer les propos d'Olivier dans le rôle que joua cette grande dame dans le recrutement de nouveaux adhérents. Notre rencontre avec elle est restée gravée dans notre mémoire. Comme l'a dit un de ses petits-fils lors de ses obsèques, quand vous souteniez son regard, vous compreniez qui elle était et vous saviez qu'elle vous avait jugé.

Tout ce qu'elle nous a dit alors sur son action et sur notre association nous a incités à y adhérer puis rejoindre le Comité. C'est en restant fidèle aux paroles de Jeanne que nous avons effectué ce parcours. D'autres encore ont accompli la même démarche.

Merci Jeanne pour votre engagement, nous ne l'oublierons pas.

Alain FILLION

« Jeanne vous êtes un exemple. Merci pour tout ce que vous avez apporté à chacun d'entre nous. »



Si vous souhaitez mieux savoir qui était Jeanne CRISTOFINI, vous trouverez dans la Lettre des Compagnons n°103 du 1^{er} avril 2020, 4 pages qui lui étaient consacrées à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire.



Vous pouvez trouver la Lettre sur notre site : anmonm.org , section 94 - "La vie de la section" - Déroulez "Tout afficher" - "Publication" - "Filtrer". Vous pouvez alors télécharger ce document.

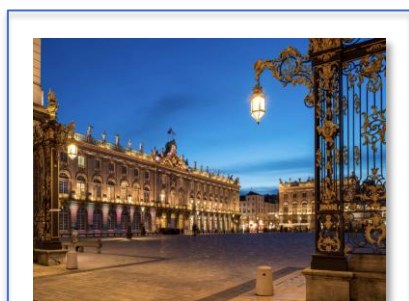
Congrès de Nancy et Assemblée Générale

Organisé par la section de Meurthe et Moselle, le 32^{ème} congrès de l'ANMONM a eu lieu cette année à Nancy sous une chaleur torride



RÉUNION DES PRÉSIDENTS 22 JUIN 2022

Première journée consacrée aux thématiques des effectifs et du partage d'expérience



CONGRÈS _ SÉANCE PLÉNIÈRE 22 JUIN 2022

Diverses allocutions sur les thèmes suivants :

- Jeunesse et citoyenneté par le général d'armée Pierre DE VILLIERS
- La transmission des valeurs de la République par Monsieur Daniel GILTARD, Conseiller d'État honoraire
- Les actions menées par l'Enseignement en direction de la jeunesse par Monsieur Jean-Marie SARPOULET, inspecteur d'académie



Cérémonie d'allumage de la flamme

- La cérémonie de l'allumage de la Flamme provenant de l'Arc de triomphe a eu lieu à la porte du Monument Désilles.



Soirée de Gala

- La soirée s'est terminée par une soirée de Gala à la mairie de Nancy agrémentée d'un spectacle son et lumière place Stanislas



ASSEMBLÉE GÉBÉRALE ORDINAIRE 23 JUIN 2022

Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire nationale, suivie de la cérémonie de remise des prix de l'éducation citoyenne.

Notre président Patrick LAMARCHAND a participé à la réunion des Présidents et a représenté la section lors du congrès. Oliviez ZANG, président honoraire s'est joint à lui pour l'assemblée générale ordinaire et la remise des prix.



C o n g r è s A N M O N M

N a n c y , j e u d i 2 3 j u i n 2 0 2 2

Résumé de l'intervention du général de Villiers
réalisé par le président national **Patrick Sandevor**

L'intervention du général de Villiers a pour objet d'apporter des solutions concrètes aux jeunes qui vivent, comme nous, dans une période de grande turbulence et qui se posent la question de leur devenir.

Le général rappelle qu'il est un praticien de l'autorité et qu'il s'est donné comme mission de transmettre ses valeurs et d'aider ses auditeurs, par ses réflexions, à devenir « des citoyens acteurs ».

Jeunesse et citoyenneté : apprendre à remettre la personne au cœur de la cité.

La réflexion porte sur quatre étapes :

A – Les facteurs qui pèsent sur la jeunesse ;

B – Les points d'ancrage pour une citoyenneté renouvelée ;

C – Les qualités que les jeunes doivent développer ;

D – Les valeurs à partager.



A – Les facteurs qui pèsent sur la jeunesse :

1– Le contexte géostratégique ou le monde dans lequel nous vivons :

– Le terrorisme islamique radical qui vise à imposer un nouvel ordre mondial basé sur une idéologie mondiale et qui utilise comme moyen d'action une barbarie totale.

– Le retour des états-puissances : Russie, Chine, Turquie, Inde, Iran...

qui développent des stratégies à long terme alors que nos démocraties n'ont pour seuls horizons que les échéances électorales. Ces mutations se produisent alors que nous assistons à des migrations massives et des désordres climatiques avec leurs conséquences sur les évolutions des sols ou sur l'eau.



« Nous sommes à un point de bascule ! ». L'ordre international a changé depuis la chute du mur de Berlin, les organisations internationales sont impuissantes face à ces

évolutions et les jeunes s'en inquiètent ;

2– Le temps qui presse ! On ne se parle plus, on zappe. Les événements se succèdent sur les réseaux sociaux. Les moyens modernes de communication sont une source d'exclusion pour les plus anciens. Il rappelle le proverbe afghan : *Vous avez les montres, nous avons le temps !* ;

3– Les technologies accélèrent le temps qui passe : télétravail, robotisation... Avec le risque de perversion de la technologie sur l'homme ;

4– La crise de l'autorité est présente partout. La mondialisation complexifie les prises de décisions et abolit les frontières. « Finalement qui décide et que suis-je dans le processus ? ». Un dysfonctionnement est perçu entre l'État et la Nation. La finance et le droit sont présents partout ! Les jeunes ne comprennent pas ce qui se passe, les racines et l'appartenance nationale se perdent ;

5– L'individualisme : le sens du collectif est perdu, « On ne se parle plus, on s'envoie des messages ». L'individu est roi ;

Le pape a évoqué la « Globalisation de l'indifférence » dans un discours prononcé à Lampedusa le 9 juillet 2013. On cumule une stratification de crises : sanitaire, migratoire, financière (importance des dettes des États), sociale, institutionnelle. La démocratie est en grande difficulté et l'Europe en panne.

« Quel Monde laisse-t-on aux jeunes ? ».

B – Les points d'ancrage pour une citoyenneté renouvelée

1 – La confiance. « C'est le carburant de l'autorité... ne jamais mentir ».

2 – L'autorité (contraire de l'autoritarisme).

Tout projet se conduit en quatre étapes : la conception (quelle vision ? Où va-t-on ?), convaincre sur sa validité, le conduire (on peut tirer des bords mais on garde le cap), le contrôle (on valide le process pour l'améliorer).

3 – La stratégie ou voir loin ! « Quelle paix construire de l'autre côté de la crête ? ».

Des entreprises en croissance peuvent rapidement décroître. Un plan stratégique peut permettre d'évaluer les risques. Aujourd'hui, on vit dans le tout assurance, avec le principe de

précaution. On s'interdit l'audace pourtant l'avenir appartient aux audacieux, dit-on ! Il faut savoir évaluer les risques pour les maîtriser ;

« Et dans toute circonstance, prendre le temps de réfléchir ».

4 – L'éducation. C'est un mot-clef. La relation enfants/parents/enseignants ne fonctionne pas ou plus !

« Notre pays est magnifique et aimable mais la France est devenue un gros mot. On n'aime plus la France ».

Importance de respecter les talents des jeunes, de redorer l'image des enseignants, de l'apprentissage et des métiers manuels.

C – Les qualités que les jeunes doivent développer :

« Il faut apprendre aux jeunes à devenir des chefs, et d'abord chef de soi-même ».



ANMONM 50^{ème} anniversaire de la création de l'ANMONM 1972-2022

ANMONM 21-24 juin 2022 à Nancy Congrès anniversaire

Congrès anniversaire
23 juin 2022 à Nancy

Général d'armée Pierre de Villiers
ancien chef d'état-major des armées
Conférence sur la Jeunesse et la citoyenneté

- 1 – L'exemplarité : « C'est exigeant ! On fait ce que l'on dit ou ce que l'on pense ». On doit être un exemple pour les autres ;
- 2 – L'authenticité/le naturel ;
- 3 – L'enthousiasme, l'optimisme. On ne gagne pas que par l'intelligence. La passion et le cœur ne doivent pas être oubliés ;
- 4 – L'humilité (contraire de l'orgueil). « Savoir être modeste et ne pas avoir toujours raison. Gardez de l'humour, éviter l'ironie mordante et entraîner les gens dans la joie ! » ;
- 5 – Être tourné vers les autres. L'autorité est un service. En toutes circonstances, il faut apprendre à gérer les conflits. L'homme doit toujours être au centre de nos préoccupations. Il convient d'éviter que les décisions de nos gouvernants « fassent sauter les faibles ». À ce titre, le confinement récent qui a contribué à isoler les gens a été catastrophique ;
- 6 – Le courage qui se décline en deux niveaux (le courage opposé à la lâcheté et celui du quotidien... au travail ou ailleurs). L'important est de



ne pas subir, de s'engager au service du collectif.

Le général de Villiers cite deux références sur le thème du courage :

- Le discours que prononça le 8 juin 1978 Alexandre Soljenitsyne devant des étudiants de Harvard sur « Le déclin du courage en Occident » ;

- Albert Camus qui au cours d'une communication prononcée à Athènes le 26 avril 1955 précisa sa conception du courage « Aujourd'hui, on dit d'un homme : "C'est un homme équilibré", avec une nuance de dédain. En fait, l'équilibre est un effort et un courage de tous les instants.

La société qui aura ce courage est la vraie société de l'avenir » ;

NDLR : À noter que le général de Villiers a donné à l'un de ses ouvrages le titre *L'équilibre est un courage*, Fayard, 2020, 320 pages.

D – Les valeurs à partager.

Ne pas oublier l'escalier social (et pas l'ascenseur), et l'intérêt d'avoir réalisé soi-

même les tâches que l'on commandera ensuite.

- 1 – La liberté : le libre arbitre, la capacité à décider ;
- 2 – L'égalité (contraire de la discrimination), l'équité « Je suis traité comme tout le monde » ;
- 3 – La fraternité : le général cite un jeune « Dans l'armée, j'ai trouvé une famille ! » ;
- 4 – La cohésion : « L'équipe de France de football a gagné la Coupe du monde de 1998 car Didier Deschamps a su organiser la cohésion de l'équipe ».

La cohésion s'organise par le parrainage, le binôme ;

- 5 – La détermination : « Je ne savais pas que j'étais capable de ... » ;
- 6 – Le respect (source de fierté), la considération (source de la délégation), le respect mutuel ;
- 7 – Le pardon... Mot clef de la civilisation. Éviter les coups bas, se pardonner au lieu de s'insulter ;
- 8 – L'équilibre (entre vie privée et professionnelle) ;
- 9 – L'amour de la France : le drapeau, la culture, notre langue, notre histoire, nos entreprises,

notre gastronomie. Évitions la repentance ! ;

L'Europe où les poupées s'emboîtent et ne s'opposent pas.

Trois conseils en guise de conclusion :

...Outre le fait de savoir écouter les anciens qui ont de l'expérience !

- 1 – L'humanité : y revenir en France. Pratiquer la charité, l'échange ;
- 2 – L'unité : le pardon, la bienveillance, la réconciliation, mettre les talents au service du collectif (le général cite les maréchaux Leclerc et de Lattre de Tassigny et leurs épopées), et laisser de côté les diviseurs ;
- 3 – L'espérance (contraire de la crainte de l'avenir, du pessimisme). Être fier d'être Français et de ce que nous faisons. « En France, un dirigeant qui réussit est suspect. Ailleurs, il est admiré ! ».

LE GENERAL DE VILLIERS ACHÈVE SON PROPOS PAR CES MOTS « AIMONS NOTRE JEUNESSE, ELLE NOUS LE RENDRA ! LA JEUNESSE A SOIF DE GRANDEUR, D'ENGAGEMENT ET PAS DE PERFORMANCE ».

Remise des prix nationaux 2022 de l'éducation à la citoyenneté

Le 24 juin 2022 Au Centre des Congrès de Nancy
Président de la commission, Emmanuel SEGRETAIN



1^{er} Prix INDIVIDUEL 2022

Héloïse GELLÉ

- Sensibilisation de la communauté éducative sur le consentement sexuel
- Aide à la prise de conscience de l'importance du respect de l'Autre
- Lutte contre les violences sexuelles
- Lutte contre la précarité menstruelle

Lycée Maurice Genevoix à Bressuire (79)

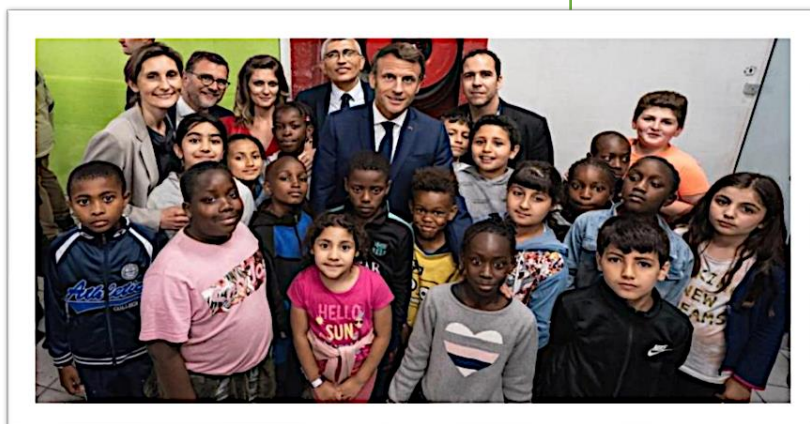
Prix Collectif 2022 "Primaire"

Les élèves ont été félicités pour leur projet par
la Président de la République

Découverte des valeurs de la République lors
des journées internationales
Réflexion sur le vivre
ensemble et la charte de la
laïcité

Réflexion sur les notions
fondamentales sur les valeurs
de notre pays:

Droits, devoirs, Liberté,
Égalité, Fraternité...



École Paul Vaillant Couturier à
Clichy-sous-Bois(93).

Prix Collectif 2022 “Collège”

- Sensibilisation de tous les élèves sur les violences faites aux femmes
- Projet de récolte de dons pour la mise en place d'un distributeur de protections hygiéniques.
- Création de rubans blancs en soutien aux actions

Collège Jacques Prévert Masnières (59)



Prix Collectif 2022 “Lycée”

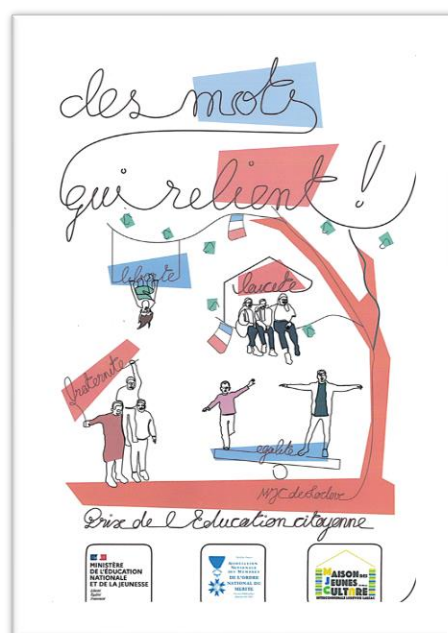
- Comprendre les grands enjeux environnementaux
- Étude des causes et conséquences du dérèglement climatique
- Engagement dans des actions de communication et sensibilisation

Lycée FÉNELON Notre-Dame La Rochelle (17)



Prix Collectif 2022 “Affiche”

Collège Paul Dardé
Lodève (34)





Activités de

Cette première lettre dans laquelle viendront s'insérer, dans les prochaines éditions, d'autres villes de l'arrondissement, préfigure la nouvelle organisation des délégués de ville que notre section veut mettre en place sous l'animation d'un délégué d'arrondissement. Cette nouvelle organisation vous sera présentée dans la prochaine lettre des compagnons.



11 NOVEMBRE 2022

Cérémonie départementale commémorant le 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale

PREFECTURE DE CRETEIL



11 NOVEMBRE - CIMETIERE

Cérémonie commémorant le 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale



l'Arrondissement de Créteil

Délégué de l'arrondissement : M. Jean-Paul MORDACQ Porte-drapeau : M. Hervé PILET

**11 NOVEMBRE
CRETEIL**

Hommage à la mémoire
des morts pour la France
et pour la paix



**11 NOVEMBRE
ALFORTVILLE**

Monsieur le Rabbim Elle Mimran
Rabbim de la communauté juive
de Créteil

Monsieur Albert Elharrar
Président de la communauté juive
de Créteil

LES MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE CRÉTEIL
vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie solennelle
du 11 Novembre qui aura lieu

Le Samedi 12 Novembre 2022 à 11 H 30 précises
à la Grande Synagogue KIRYAT EL de Créteil
11 rue du 8 mai 1945

en présence de Monsieur Laurent Cathala, Maire de Créteil,
et de nombreux élus et personnalités civiles et religieuses

**A LA MÉMOIRE DES MORTS POUR LA FRANCE ET POUR LA PAIX
suivie d'une collation à la salle Henri Ghosland**



15 OCTOBRE Gala annuel de la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Val-de-Marne



**8 MAI
CRETEIL**



Anniversaire de la Victoire



Présentation du nouveau drapeau de la Croix-Rouge
d'Alfortville

**7 MAI
ALFORTVILLE**

M i c h e l K I N G



Notre compagnon Michel KING Président de la Société Nationale des Beaux-Arts et ancien peintre officiel de la Marine, a organisé et participé au salon des Beaux-Arts



qui s'est tenu à l'Orangerie du Sénat du 22 septembre au 1^{er} Octobre 2022

■ *par Sylvie GONNET*



Visites

Pour 2023, plusieurs visites sont déjà envisagées :

- Le Mémorial du Mont-Valérien
- Le site "Richelieu" restauré de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) à Paris
- Le Palais de l'Élysée
- Au mois de juin, pour les jeunes, une visite à Verdun avec, en soirée, le spectacle "Des flammes à la lumière". Nous partagerons avec à la SMLH nos visites comme nous l'avons fait en 2022 pour la visite du CEA à Saclay et le musée de la Résistance nationale à Champigny.

Vous serez informé, le moment venu, de ces événements.

Le nombre de participants est, en général, très limité. Ne tardez pas à vous inscrire.

Château des Îles

Le repas de St Maur

Ce jeudi 22
septembre, nous
étions 38 à nous
réunir pour notre
repas de rentrée
au Château des
Îles.

A Saint
Maur-
des-
Fossés



Le Comité Départemental

Membres du Bureau

Président
Administrateur national

Patrick LEMARCHAND
06 29 41 91 33
anmonm@lemarchand.eu

Vice-président
*En charge des activités,
Responsable du prix de l'Éducation
Citoyenne et du Civisme*

André SEVEZ
01 48 92 96 22 - 06 10 96 01 79
andresevez@sfr.fr

Secrétaire

Alain FILLION
01 46 82 16 65 - 07 89 53 74 42
alain.fillion@orange.fr

Secrétaire-adjoint
*En charge des liaisons avec le Service National
Universel
et l'Association nationale Mémoires du Mont-
Valérien*

Claude GASCARD²
06 68 38 20 91
claudegascard@gmail.com

Trésorier

Jean-François FABRE
06 60 43 86 52
jffabre94430@orange.fr

Conseiller numérique

Michel TERDJMAN
06 08 90 55 00
michel.terdjman@orange.fr

**Conseillère Développement,
Prospective et Communication**

Sylvie GONNET
06 10 01 69 62
sc.gonnet@orange.fr



Les membres du comité de la section du Val-de-Marne avec ses invités, lors d'une séance de travail.

² Membre coopté, sera candidat lors de la prochaine Assemblée générale

Le Comité Départemental

Autres membres du Comité

Vérificateur aux comptes	Bernard LOTH 09 82 54 35 05 - 06 87 82 63 83 lothbernard@gmail.com
<i>Gestion des porte-Drapeaux</i>	Alain MERIGOT 01 48 85 89 00 - 06 81 18 62 16 alain.merigot@free.fr
<i>Liaisons avec le Service militaire volontaire et de l'engagement citoyen Jeunes Sapeurs-Pompiers</i>	Gilles NORTIER³ 06 50 33 88 87 gilles.nortier@gmail.com
<i>Liaison avec la Croix-Rouge française</i>	Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com

Membres hors Comité

<i>Communication</i>	Henri AUSSAVY 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr
<i>Commission de la mémoire</i>	Sophie HASQUENOPH 01 46 64 35 78 - 07 87 22 15 34 h_hasquenophsophie3@orange.fr
<i>Liaison avec la Croix-Rouge française</i>	Franck LANORE 01 46 58 49 98 lanasa@wanadoo.fr
<i>Entraide</i>	Odile NÉEL 01 48 85 56 29 – 06 70 63 14 13 odile.neel@orange.fr

Conseillers (hors Comité)

Président honoraire	Olivier ZANG 01 43 74 36 88- 06 75 22 49 92 reivilogna@aol.com
Président honoraire	Alain LE CLECH 01 43 24 07 52 - 06 10 77 22 81 amleclech@aol.com

³ Membre coopté, sera candidat lors de la prochaine Assemblée générale

Les Délégués Locaux

Responsable

Patrick LEMARCHAND

06 29 41 91 33

anmonm@lemarchand.eu

Président

Administrateur national

Délégués de l'arrondissement de CRÉTEIL

**Délégué
d'Arrondissement**

Jean-Paul MORDACQ

01 42 07 30 73

maujpm@bbox.fr

**ABLON, ORLY,
RUNGIS, THIAIS,
VILLENEUVE-LE-ROI,
VILLENEUVE-ST-
GEORGES**

André SEVEZ,

06 10 96 01 79

andresevez@sfr.fr

Vice-président

ALFORTVILLE

Hervé PILET

07 66 21 25 79

hpilet@gmail.com

Comité

**BOISSY-SAINT-LEGER,
LIMEIL-BREVANNES,
VALENTON**

Moncef JENDOUBI

06 61 92 43 38

moncef.jendoubi@gmail.com

**BONNEUIL,
SAINT-MAUR-DES-
FOSSÉS**

Patrick LEMARCHAND

01 48 89 03 17

anmonm@lemarchand.eu

Président -
Administrateur
national

Assisté par

Alain MERIGOT

06 81 18 62 16

alain.merigot@free.fr

Comité

**CHARENTON-LE-PONT,
SAINT-AURICE**

Henri BLEUSEZ

06 64 40 22 89

hbleusez@laposte.net

CHOISY-LE-ROI

Claude LORIN
06 12 41 49 23
lorin.c@wanadoo.fr

CRÉTEIL

Jean-Paul MORDACQ
01 42 07 30 73
maujpm@bbox.fr

**IVRY-SUR-SEINE
VITRY-SUR-SEINE**

Alain FILLION
01 46 82 16 65-07 89 53 74 42
alain.fillion@orange.fr

Secrétaire

Frank LANORE
01 46 58 49 98
lanasa@wanadoo.fr

MAISONS-ALFORT

Jacques SAMSON
06 09 82 91 95
jacques-annie.samson@orange.fr

**MANDRES-LES-ROSES,
MAROLLES-EN-BRIE,
PERIGNY-SUR-YERRES,
SANTENY, SUCY-EN-
BRIE, VILLECRESNES**

Christophe HONDEMARCK
01 45 69 32 26 - 06 13 09 82 70
c.hondemarck@free.fr

assisté par

Jean-Pierre BAUX,
01 45 90 95 98 - 06 08 22 59 89
jeanpierreboux@laposte.net

Délégués de l'arrondissement de L'HAY-LES-ROSES

**Délégué
d'Arrondissement**

Maurice CHAILLOU
01 42 37 63 03 - 06 80 53 79 56
maurice.chaillo41@gmail.com

ARCUEIL, GENTILLY

Gilbert BERNARDET
01 45 46 04 14

**CACHAN, CHEVILLY-
LARUE, FRESNES
L'HAY-LES-ROSES,
VILLEJUIF**

Maurice CHAILLOU
01 42 37 63 03 - 06 80 53 79 56
maurice.chaillo41@gmail.com

LE KREMLIN-BICÊTRE

Poste à pourvoir

Délégués de l'arrondissement de NOGENT-SUR-MARNE

Délégué d'Arrondissement	<i>Poste à pourvoir</i>	
BRY-SUR-MARNE	<i>Poste à pourvoir</i>	
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Claude GASCARD 06 68 38 20 91 claudegascard94@gmail.com	
CHENNEVIÈRES, ORMESSON	Jean-François FABRE 06 60 43 86 52 jffabre94430@orange.fr	Trésorier
FONTENAY-SOUS-BOIS	Francis SEGURET 01 48 75 66 67 – 06 60 92 77 96 francis.seguret@gmail.com	
JOINVILLE-LE-PONT	François JACQUET 01 48 85 05 02 - 06 83 13 03 18 francois@jacquet.ovh	
LE PERREUX-SUR-MARNE	Alain LE CLECH 01 43 24 07 52 - 06 10 77 22 81 amleclech@aol.com	Président honoraire, Conseiller du comité
LE PLESSIS-TRÉVISE, VILLIERS-SUR-MARNE, LA QUEUE-EN-BRIE, NOISEAU	<i>Poste à pourvoir</i>	
NOGENT-SUR-MARNE	Michel GOETHALS 01 48 73 37 76 michel.goethals@orange.fr	
SAINT-MANDÉ	Guy MACHIN 06 9 53 95 21 guy.machin@gmail.com	
VINCENNES	Olivier ZANG 01 43 74 36 88 - 06 75 22 49 92 reivilogna@aol.com	Président honoraire, Conseiller du comité

Nouveaux Adhérents à notre Section

BONNET	Marie-Josèphe	Nogent-sur-Marne	Chevalier
BRACOUUD	Xavier	Villiers-sur-Marne	Chevalier
CARBON	Marie-Françoise	Sucy-en-Brie	Chevalier
FONDEVILA	Sylvie	Choisy-le-Roi	Chevalier
GUEDON	Jean-Pierre	Thiais	Chevalier
HASQUENOPH	Sophie	L'Hay-les-Roses	Chevalier
HUDAN	Michel	Sucy-en-Brie	Officier
LAFARGE	Laurent	Paris	Chevalier
LEONARDI	Jean-François	Sucy-en-Brie	Chevalier
MARTIN	Céline	Vincennes	Chevalier
OLLIVIER	Emmanuel	Vitry-sur-Seine	Chevalier
POMMIER	Valérie	Chevilly-Larue	Chevalier
REBMEISTER	Jean-Robert	Sucy-en-Brie	Officier
VERBOIS	Christophe	Fontenay-sous-Bois	Chevalier

Le Comité leur souhaite la bienvenue



**Nos
Peines**



ADDA	Max	Créteil	Chevalier	1929
AUBRY	Jeannine	Joinville-le-Pont	Chevalier	1930
CALLE	François	Nogent-sur-Marne	Chevalier	1923
CATILLON	André	Vincennes	Chevalier	1926
FILLERE	André	Villejuif	Officier	1936
LAVIGNE	Lucien	Chennevières-sur-Marne	Officier	1929
POTEL	Gilbert	Saint-Maur-des-Fossés	Chevalier	1928
TOPOR	Nathan	Charenton-le-Pont	Officier	1934

Le Comité présente à leurs familles l'expression de ses condoléances attristées.

Nominations et Promotions



Par décret du 24 novembre 2021 - Civils :

(Classé par ville)

BARTIER	Dominique	Champigny-sur-Marne	Chevalier
BERTRAND	Christine	Champigny-sur-Marne	Chevalier
ZAMBON	Jean-Pierre	Champigny-sur-Marne	Chevalier
DUCATEZ	Stéphane	Charenton-le-Pont	Chevalier
GOURLET	Marie	Charenton-le-Pont	Chevalier
HUGUET	Thierry	Charenton-le-Pont	Chevalier
MATHY MONTALESCOT	Laurence	Charenton-le-Pont	Chevalier
MEUTELET	Jean-Pierre	Charenton-le-Pont	Chevalier
ESTIBAL MULLER	Fabienne	Chennevières-sur-Marne	Chevalier
VITREY	Pascale	Chevilly-Larue	Chevalier
FOLTYN	Nathalie	Choisy-le-Roi	Chevalier
FONDEVILA	Sylvie	Choisy-le-Roi	Chevalier
LORNE	Marion	Créteil	Chevalier
GATEAU	Gilles	Fontenay-sous-Bois	Officier
MOATI	Philippe	Fontenay-sous-Bois	Officier
LAGREE	Muriel	Gentilly	Chevalier
REGHEZZA	Magali	Joinville-le-Pont	Chevalier
JACQUOT GUIMBAL	Helene	Le Kremlin-Bicêtre	Commandeur
LANUIT	Jean-Pascal	Le Kremlin-Bicêtre	Chevalier
BABEAU	Michel	Le Perreux-sur-Marne	Chevalier
HASQUENOPH	Sophie	L'Hay-les-Roses	Chevalier
RIVALIN	Sonia	L'Hay-les-Roses	Chevalier
GAUTRON	Sylvie	Limeil-Brévannes	Chevalier
CHAUSSEGROS	Bernard	Ormesson-sur-Marne	Officier
FRELON	Sylvie	Santeny	Chevalier
AZOULAY	Éric	St-Maur-des-Fossés	Chevalier
HOMET	Jocelyne	St-Maur-des-Fossés	Chevalier
ETIENNE	Sophie	St-Maurice	Officier
COUPECHOUX	Bernadette	Villejuif	Chevalier
COLLIN	Cécile	Vincennes	Chevalier
CREACH	Morgane	Vincennes	Chevalier
DEPERRAZ	Thierry	Vincennes	Chevalier
GRIFFE	Isabelle	Vincennes	Chevalier
OLLIER	Christine	Vitry-sur-Seine	Officier

Nominations et Promotions



Par décret du 08 novembre 2021 – Militaires, Réserve

(Classés par ville)

PERRUCHE	Jean	Bry-sur-Marne	Grand Officier
LAUNAY	Jacques	Bry-sur-Marne	Chevalier
PADBERG	Nicolas	Saint-Mandé	Chevalier
POU	Sébastien	St-Maur-des-Fossés	Chevalier
GUEDON	Jean-Pierre	Thiais	Chevalier
BRACOUD	Xavier	Villiers-sur-Marne	Chevalier



11 novembre 2022 à Créteil

Présidé par Madame la Préfète du Val-de-Marne,
 Dépôt de gerbe de l'ANMONM94, J-P. MORDACQ et P. LEMARCHAND
 accompagnés par 2 jeunes de la ville de Créteil

11 novembre 2022 à Créteil

Remise du chèque cadeau en accompagnement du prix du Civisme accordé le 13 juin dernier, à Alexis LECOCQ-CHARLES



ADHÉRENTS, accédez à vos informations ... sur le site Internet de l'ANMONM94

Indiquez ANMONM.ORG

https://anmonm.org

1

Choisissez de vous connecter

2

4

LES SECTIONS

Choisissez Val-de-Marne

090 - Territoire de Belfort
091 - Essonne
092 - Hauts de Seine
093 - Seine st Denis
094 - Val de Marne
095 - Val d'Oise

Indiquez vos identifiants ici

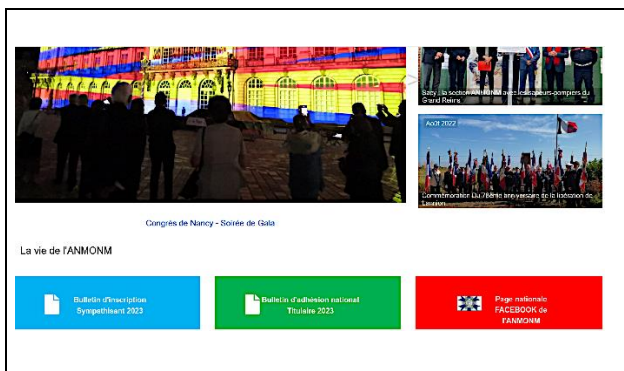
Vous avez accès à vos documents personnels

Vous avez accès aux documents de la Section qui vous concernent

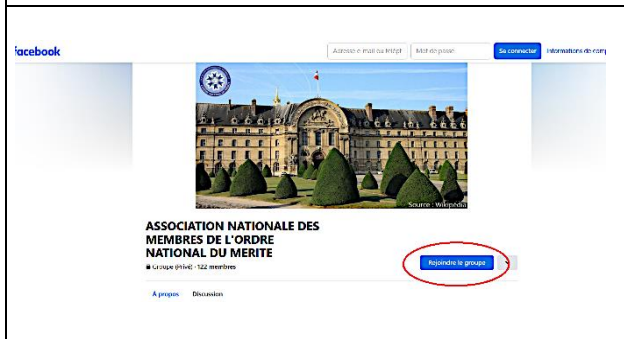
The screenshot shows the website interface for the Val-de-Marne section. The 'LES SECTIONS' menu is expanded, listing various regions. The 'ESPACE ADHÉRENT' section is visible, containing a login form with fields for 'mon email' and 'Mot de passe', a 'CONNEXION' button, and options for 'Rester connecté' and 'Mot de passe oublié?'. A blue arrow points from the login form area to the 'ESPACE ADHÉRENT' section of the main page.



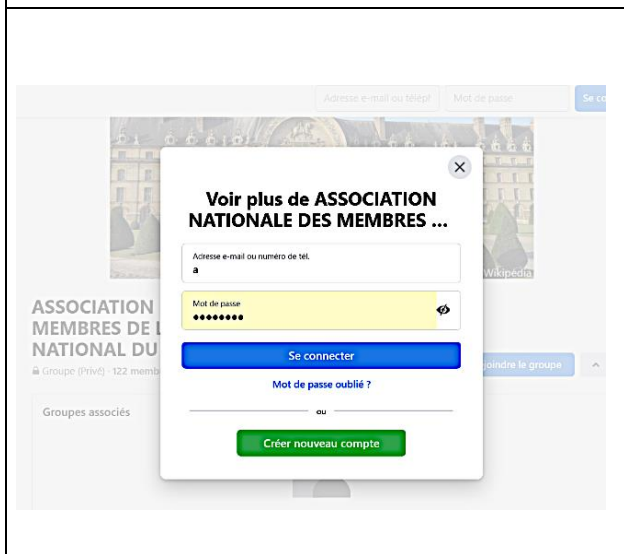
... mais aussi à d'autres informations
 Sur LinkedIn en recherchant ANMONM94
 Et sur la page Facebook nationale



En bas à droite de la page Nationale du site Internet de l'ANMONM, vous avez la possibilité de cliquer sur le cartouche rouge pour atteindre la page Facebook nationale



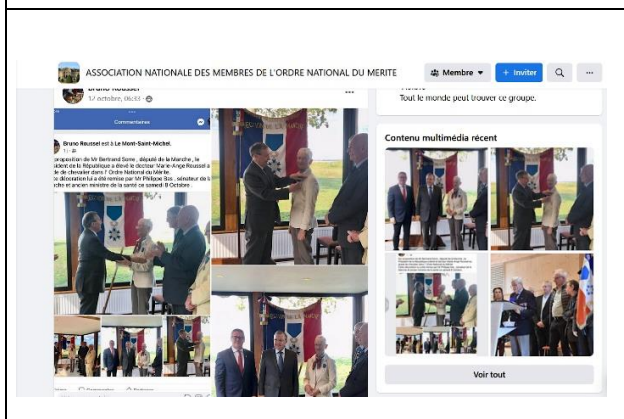
En cliquant sur rejoindre le Groupe, vous ouvrez la fenêtre suivante



Vous avez alors deux possibilités :

- Vous avez déjà une page Facebook et vous saisissez vos adresse mail et mot de passe
- Vous n'avez pas encore une page Facebook, vous créer un nouveau compte

Une fois inscrit, le modérateur de la page nationale vous acceptera et vous pourrez alors la consulter



Les articles postés par les sections sont présentés des plus nouveaux au plus anciens

L'ANMONM à la lumière de l'Histoire

Cinquante ans ! Une pause avant un nouvel élan !

————— Par Marie-José Michel - Vice-présidente nationale . —————

Aujourd'hui l'ANMONM a cinquante ans. Pour un individu c'est un virage, l'heure d'un premier bilan de vie et pour une association nationale d'utilité publique c'est également le temps d'une pause nécessaire pour choisir et réfléchir à la direction qu'elle va suivre. De ce point de vue, le regard de l'historien est utile car il permet de relire, sur une fresque chronologique le chemin parcouru et d'esquisser les contours possibles de la suite. D'autant plus qu'un recul de 50 ans est tout juste suffisant pour permettre une véritable analyse historique de l'ANMONM. C'est ce que nous allons tenter de faire.

1. Le temps des origines (1963-1972)

Les toutes premières nominations dans l'ordre national du Mérite surviennent le 24 juin 1964, plus d'un an après la création de l'Ordre. Et comme le voulait le général de Gaulle, les premiers **dignitaires choisis appartiennent à tous les secteurs d'activité du pays**. Ils sont : ancien ambassadeur de France (Olivier-Wladimir Lefebvre d'Ormesson), doyen honoraire de la Faculté de Lettres et Sciences humaines de Paris (Pierre Renouvin), général d'Armée (Paul Ély), anciens directeurs du CNRS, de la Banque de France, de la SNCF, Professeur d'harmonie au Conservatoire national de musique de Paris (Olivier Messiaen), Présidents des Charbonnages de France, de la Société des meilleurs ouvriers de France et de Chambres d'Agriculture. La même diversité existe parmi les premiers chevaliers nommés : maire de commune (Robert Dhennin), ingénieur (Robert Besson), proviseur de lycée (Marcel Nivet), recteur à Guernesey (Maurice Lécluze), meilleur ouvrier de France (Jean Bardon) et artiste dramatique (Pierre Dux).

Tous sont portés par le **dynamisme des années soixante**. La reconstruction est en passe de s'achever, cédant la place à l'expansion économique, au plein emploi, à l'essor démographique du « baby-boom ». La vie politique vient de basculer de la IV^{ème} à la V^{ème} République, passant de l'instabilité gouvernementale à la démocratie de type présidentielle. Le

bouillonnement intellectuel est intense et les nouveaux nommés y sont sensibles ; qu'ils soient provinciaux ou parisiens, qu'il s'agisse de Henri Leroy, ou de Messieurs Laurent, Duché, (Nord) ou Touboul (Alpes-Maritimes) Levasseur (Mayenne), Lesourd et Malo (Sarthe). Ils ne peuvent se résigner à la passivité d'être des « décorés passifs ». Ils recherchent, avec d'autres, à tirer la société française vers le haut. Mais comment faire ?

Naît alors l'idée de **se rassembler sous la forme d'une Société d'entraide** (à l'image des titulaires de la Légion d'honneur) et de transformer des désirs individuels en mission collective. C'est ainsi, qu'en moins de dix ans, les premiers membres de l'Ordre conscients de cette période exceptionnelle de reconstruction, de paix et de dynamisme économique, vont faire le choix de **s'engager bénévolement de façon forte au service des valeurs de la République** dans le cadre d'une Société liée à l'ordre du Mérite.

2. Le temps des fondations (1972-1975)

Une fondation pragmatique (1972)

Le 10 juillet 1972, Monsieur Laurent dépose à la Sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe (département du Nord) une déclaration de création de la **Société d'entraide des membres de l'ordre national du Mérite**. Son objet vise à « renforcer les liens de solidarité existant entre les membres de l'ordre, notamment par l'institution d'œuvres d'entraide et d'assistance (aide morale, aide matérielle (...), soit encore de concourir au prestige de l'ordre ». Le siège social est installé dans le département du Nord, à Hautmont. La publication au Journal officiel suit de peu, dès le 27 juillet suivant. Puis, la première assemblée générale se tient le 23 septembre à Paris « dans un salon du Cercle national des Armées, place Saint-Augustin ». Là, le président Laurent « expose les buts de la société, parle d'échanges de correspondance, tant avec le Chancelier, qu'avec la Présidence de la République ». Il met aussi « l'assemblée au courant de la découverte d'une association de décorés de l'ordre national du Mérite dont il ignorait l'existence et dont le siège est à Nice et qui a été fondée en 1968 ». Et, devant cette situation inédite, il lance un « appel à toutes les bonnes volontés, afin de mettre rapidement sur pied des délégations régionales ou départementales et constituer ainsi des associations régionales ou départementales (...) car il importe d'intensifier la campagne d'adhésion ».

Quelques mois plus tard, et grâce à Monsieur Rougier, un autre titulaire très motivé de l'ordre, le **siège est transféré au 163 rue Saint Honoré, dans le VIII^e arrondissement de Paris**. L'adresse est à la fois commode et prestigieuse, même si le local se révèle exigü et les moyens réduits à leur plus simple expression (table, chaises et armoire). Les premiers bénévoles, autour d'André Duché (secrétaire général et président provisoire), se retrouvent là pour réfléchir, décider et préparer le courrier. A la fin de l'année suivante (12 décembre 1973) la section d'Ile-de-France voit le jour à son tour.

Tous ces « pères fondateurs » sont dynamiques et enthousiastes, aussi les premiers adhérents affluent et l'association est en mesure, dès le **26 octobre 1974, de tenir une nouvelle assemblée générale (1340 membres à jour de leur cotisation)**. Le fonctionnement interne s'organise peu à peu autour de plusieurs commissions : l'entraide et le secours, le recrutement et la propagande, le bulletin d'information, la discipline et le règlement intérieur, le prestige, les manifestations et relations extérieures, les finances. Et simultanément, le maillage territorial commence à se tisser avec la mise en route de vingt-cinq délégations départementales.

Une rapide mise en place (1972-1975) :

Suit une véritable période de mise en place parachevée par le choix d'une nouvelle dénomination : « Association des membres de l'ordre national du Mérite » avec l'élection d'un premier président le général Léon Cuffaut (26 octobre 1974), Henri Leroy devenant délégué général et le haut patronage du Grand Chancelier le 15 janvier 1975, avec le premier bulletin diffusé à tous les adhérents dès l'année 1974. Enfin, le drapeau de l'association est créé et remis officiellement au général Cuffaut, par le Grand Chancelier (7 novembre 1975) suivi du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe. Le Président de la République devient président d'honneur de l'association un mois plus tard, ce qui sera sans cesse renouvelé depuis.

Ainsi, en quatre ans, **la toute jeune association nationale comptabilise plus de 2000 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain, elle est en ordre de marche et elle est adoubée par les plus hautes autorités civiles et militaires françaises.**

3. Le temps du déploiement (1975-2013)

S'ouvre alors une période beaucoup plus longue d'une quarantaine d'années de montée en puissance de l'association. Sur cette route, et dès le 2 mai 1977, le siège social de l'ANMONM est installé à l'hôtel des Invalides avec le soutien de la Société d'entraide de la Légion d'honneur et l'intervention du Grand Chancelier de l'époque, l'amiral Alain de Boissieu.

Se déployer en France en outre-mer et dans le monde

Le premier problème à régler sur le chemin de la croissance est celui de la place relative des différentes sociétés départementales et des décorés des territoires ultramarins et à l'étranger. Garderont-ils une indépendance ou fusionneront-ils tous ensemble ? Un premier grand rassemblement des adhérents est organisé à Vichy les 7 et 8 mai 1977 qui permet prises de contact et mûrissement collectif. L'assemblée générale du 20 septembre 1977 clarifie la suite du chemin des adhérents. **L'association devient « nationale »** avec des sections départementales, et désormais les 54 entités départementales existantes sont invitées à rejoindre l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM), sachant que les frais d'adhésion seront dès lors partagés entre le siège national et les sections. La décision a été opportune puisque, moins de cinq ans après, toutes les sections départementales s'ouvrent en métropole et dans les territoires ultramarins, complétant ainsi le maillage territorial français.

Le problème suivant est d'entraîner également dans cette dynamique les nommés qui résident à l'étranger et de donner **une dimension internationale** à l'association. N'oublions pas, qu'en arrière-plan, la courbe des effectifs des décorés du Mérite décolle pendant le dernier quart du XX^e siècle passant de 100 000 en 1976 à 150 000 en 1984 et 190 000 en 2001. Le choix qui est fait par l'ANMONM consiste à s'adapter à la réalité de chaque pays. Des représentations fleurissent ; elles sont de droit local avec une convention avec la France. En 2013 elles sont 36 au total : vingt sont autonomes (Argentine, Australie, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, Finlande, Gabon, Royaume-Uni, Italie, San Marin, Saint-Siège, Liban, Luxembourg, Maroc, Monaco, Pays-Bas, Suède, Sarre, Sénégal, Suisse) et seize mixtes avec les médaillés de la Légion d'honneur (Andorre, Allemagne, Cambodge, Chili, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Laos, Nouvelle-Zélande, Malaisie, Philippines, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Uruguay, Venezuela).

Construire une cohésion entre les membres

Au fil des années, même si l'association n'entraîne pas tous les nommés, elle mobilise un nombre très conséquent d'adhérents : 5100 en 1977, 22 000 en 1981, 34 000 en 1990, 36 482 en 2004 (le pic), et 34 962 en 2013. Mais comment procéder pour créer un esprit de corps ?

Outre l'assemblée générale annuelle, l'association se sert du canal **du bulletin Le Mérite**, organe officiel de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite qui compte quatre numéros par an. Chacun comporte un éditorial du président national, le mot du délégué général, des informations nationales et départementales et présente un sujet extérieur à la vie associative. La place des publicités y est très variable selon les numéros, et les photos en couleurs n'apparaissent que dans le n°50, le premier numéro de 1988. A la fin de la période, en 2006, l'association confie la réalisation des numéros à une très petite entreprise (TPE) qui se pique au jeu et introduit créativité, couleurs et qualité typographique et photographique aux publications.

L'autre canal utilisé pour renforcer la cohésion associative est celui **des congrès** : à Paris en 1978, à Salon-de-Provence en 1979, au Touquet en 1980 avec le thème du civisme, puis celui de la vie associative à Strasbourg (1981), des ressources de la mer à La Baule (1982), de la francophonie à Évian (1983), de l'informatisation et la société à Toulouse (1984), de la modernisation à Deauville (1985), de la recherche médicale à Avignon (1987) et du libéralisme économique en Europe à Nancy (1987) etc...

Sans compter tous les outils et objets proposés aux sections comme le fameux classeur de fiches intitulé Mémento du président et du secrétaire (2008) qui est une véritable mine pour toutes les circonstances de la vie d'une section ou d'une représentation.

Intervenir dans la société

Il reste à poser collectivement des actes forts qui marquent la société et spécialement les plus jeunes. Dès la rencontre nationale des 7 et 8 mai 1977, le général Cuffaut, président national de l'association, regrette « le repli des hommes sur eux-mêmes, l'isolement au milieu de la masse grandissante des populations, le développement de l'hédonisme, du racisme et de toutes formes d'égoïsme ». Pour lui, le civisme et ses valeurs morales peut permettre de « reconquérir le terrain perdu ». Les membres de l'ANMONM sont invités à

« imaginer les actions de l'avenir qui feront sans cesse progresser les qualités individuelles et collectives indispensables » et à participer à « la réalisation de ces programmes ». (*Le Mérite* N°6, page 7). Cette prise de conscience collective donne naissance en 1984 au Prix du Civisme et de la Jeunesse. La première remise a lieu en 1987, et d'année en année les cérémonies ont lieu dans des lieux républicains emblématiques et prestigieux (Sénat, assemblée nationale, Sorbonne). D'autres démarches sont entreprises en direction de la Fédération des Sapeurs-Pompiers de France pour récompenser les jeunes sapeurs-pompiers (2007) et de l'Éducation nationale (2011) pour récompenser collégiens et lycéens.

Bénéficiaire d'une valorisation officielle

La détermination des présidents nationaux successifs : Général Léon Cuffaut (1972-1993), Henri Leroy (1993-2004), Général Koscher (2004-2010), Professeur Jean-Claude Talbert (2010-2015) aboutit à plusieurs résultats prestigieux : la reconnaissance d'utilité publique (28 janvier 1987), la présence de l'ANMONM tous les 3 décembre au Ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe (à partir de 2005), l'invitation de l'association au palais de l'Élysée le 3 décembre 2013 à l'occasion de la commémoration du cinquantième de l'ordre national du Mérite).

Grâce au nombre de ses adhérents (36 000), à ses nouveaux outils de communication (revue, congrès, remises de prix dans des hauts lieux de la vie républicaine) et à l'appui soutenu de ses autorités de tutelle (Présidence de la République et Grand Chancellerie), l'ANMONM devient, au début du XXI^e siècle, une association prestigieuse en France et à l'étranger. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, à cette apogée car le monde qui ne traverse plus des guerres mondiales, est agité de convulsions multiples auxquelles l'association doit s'adapter.

4. 4. Le temps des mutations (2013-2022)

Un contexte de ruptures et de cumul de difficultés

L'entrée dans le XXI^e siècle coïncide avec une rupture de civilisation de la même ampleur que celles de la fin de l'Antiquité (V^e siècle), du Moyen Âge (XV^e siècle) ou des Temps modernes (XVIII^e siècle). La période dite

« contemporaine » des XIX^e et XX^e siècles s'achève avec l'arrivée du numérique, de la mondialisation, du réchauffement climatique et des migrations. La France traverse alors ces turbulences, ajuste son identité, lutte contre sa fragmentation. Puis la pandémie qui envahit le monde pendant deux ans (2020-2022) avive non seulement toutes ces difficultés, mais accélère en même temps les prises de conscience et permet d'entrevoir ce qui sera essentiel pour la nouvelle civilisation en émergence.

L'association en proie aux turbulences

Le phénomène le plus spectaculaire est le **tassement, puis la lente érosion des effectifs** et les crispations de certaines sections et de certains adhérents par rapport à la gouvernance du national (2014-2015). En même temps, les **écarts se creusent entre les sections** et aussi entre les représentations, conséquence des différences de taille, de ressources, de personnalités en fonction et de positionnement géographique (régions urbaines, régions rurales). De plus le glissement d'une République très centralisée vers une République décentralisée multiplie pour chaque section le nombre des autorités et des partenaires potentiels à rencontrer.

Des réponses énergiques par des mutations successives

Face à cette nouvelle réalité, **chaque président national s'attelle à des chantiers considérés comme prioritaire**. Jean-Claude Talbert (2010-2015) insiste sur « la réforme des statuts et du règlement intérieur (...), la préparation du cinquantenaire de notre ordre (...) et la montée en puissance de notre site internet » (*Le Mérite*, Éditorial, p. 3). Michel Lebon (2015-2021) souligne l'importance du lien entre les membres et de la cohésion stratégique d'ensemble de l'association : « Avec vous tous, nous allons nous mobiliser pour contribuer à un monde meilleur pour chacun d'entre nous » (*Le Mérite*, Éditorial, p. 3). Patrick Sandevour (depuis 2021) insiste sur la collégialité, la fluidité entre la base et le sommet et l'ajustement à la société d'aujourd'hui : « N'oublions pas que les sections sont les forces vives de l'association. Le National est à leur service » (Discours à l'assemblée générale des Landes, 19/02/22).

Fleurit en même temps toute une **série d'expériences pertinentes mises en œuvre sur le terrain, par les sections et les représentations**. Elles sont progressivement repérées, puis collectées par le personnel du siège (la

« Ruche » tant l'activité y est intense), et par les administrateurs. Certaines débouchent sur la signature de conventions avec les services de l'État ou de grandes institutions : Ministère de l'Éducation nationale (prix de l'Éducation citoyenne, 2011), Secrétariat d'État à la Jeunesse et des Sports pour le SNU (2021), ONACVG (prix de la mémoire 2021).

La **direction de l'association vient de redéfinir ses objectifs** dans une feuille de route et souhaite mettre en mouvement l'ensemble des adhérents (rôle d'interface des référents régionaux). Elle fait informatiser la gestion des sections et du siège et mettre en place un contrôle de gestion. Elle diffuse la communication par une revue et par le site : www.anmonm.org. et un plan global de communication est en cours d'élaboration pour ajuster le message de l'association au monde d'aujourd'hui. Elle pratique aussi un mécénat contractualisé (INSERM, Terre Fraternité, Un avenir ensemble) et de l'entraide individualisée et collective (ex : vallée de la Roya).

Manifestement les responsables et les membres de l'ANMONM du XXI^e siècle sont aussi déterminés que tous leurs prédécesseurs. Et, après le temps des fondations (1972-1975) et celui du déploiement (1975-2013), ils affrontent le temps des mutations et engagent l'association dans un virage stratégique. Tous, distingués par la République, ils sont déterminés à œuvrer de façon visible, avec d'autres, au Bien public. Et, désormais, avec ses cinquante ans, l'association des membres de l'ordre national du Mérite entre dans l'Histoire progressivement



